



Agence
Régionale de la
Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Rapport d'activité

de l'Agence Régionale de la Biodiversité
Bourgogne-Franche-Comté

2022

version digitale



© Vincent Demaine

Etablissement Public de Coopération
Environnementale cofondé par
la Région Bourgogne-Franche-Comté
et l'Office Français de la Biodiversité

www.biodiversite-bfc.fr



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

N I È V R E

2022

une année
de transition



Edito



L'Agence Régionale pour la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté a été créée par arrêté préfectoral le 7 juin 2019. 2020 et 2021 ont vu la mise en place de l'ARB avec l'ensemble de l'équipe initiale soit 6 personnes. 2022 a été le temps de l'intégration des missions, budgets et 5 personnes transférées de Sigogne et de l'Observatoire Régional de la Biodiversité. 2022 a également été la première année de mise en œuvre de la Feuille de route 2022-2026.

L'ARB a travaillé sur le renforcement des liens avec les réseaux régionaux des organisations non gouvernementales et celui des entreprises, le lancement de TEN, l'extension du réseau des ATE, l'animation du Collectif régional de la biodiversité, l'organisation du premier forum des partenaires de l'ARB et la participation à un nombre important de moments collectifs comme les Assises Nationales de la Biodiversité, la Conférence technique territoriale CEREMA, le Bus du Vivant, les journées de la biodiversité de Dijon, les événements entreprises au Creusot, les débats publics ...

2022 est une année de transition qui prépare l'année 2023 pour une période de consolidation des missions. L'Agence s'emploiera à la mutualisation des outils et à l'animation des réseaux, à la connaissance et la gestion des données, à la mobilisation des citoyens et des acteurs économiques, au renforcement de l'action en matière de connaissance, de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité, à l'amélioration de la coordination des initiatives publiques.

2023 sera la seconde année de la mise en œuvre de la Feuille de route 2022-2026 avec une équipe ARB complétée à 13 agents. 2023 sera également le temps de l'afermissement des liens avec la Région, l'OFB, les Départements et en particulier le CD58, l'Etat (Préfecture, DREAL, DDTs, Commissariats de massifs, ...), les EP (ADEME, ANCT, Agences de l'Eau...), des missions renforcées par exemple sur la valorisation des données, la médiation élevage-grands prédateurs, ou dans le cadre de transfert éventuel d'entités économiques autonomes.

En 2023 l'ARB travaillera sur les AAP et ABC, le renforcement des ATE, des T/E/P/EN et le concours pour la capitale française de la biodiversité, la révision de son site internet, la mobilisation des citoyennes et des citoyens, celle des entreprises, l'appui aux sciences participatives, la communication notamment avec ses partenaires régionaux, l'appui à la résolution des enjeux régionaux relatifs à la biodiversité, aux réseaux existants, à la connaissance des territoires, la réalisation de panoramas des actions et des acteurs en matière de biodiversité, la mutualisation des moyens quels qu'ils soient, la mise en place du comité d'orientation, etc... La « Maison commune ARB » s'incarnera dans le dessein d'un Centre de Services Partagés (CSP) sur des outils collectifs (Sigogne, ORB, Drone,...).

Les agents de l'ARB mettront en œuvre le budget de l'ARB en toute rigueur, la recherche de financements pour développer les missions selon les statuts et l'appui aux appels à projet le cas échéant.



Luc Terraz
Directeur de l'Agence



ÉVOLUER CONSOLIDER



Il ne suffit plus de dénoncer. Il nous faut maintenant énoncer. Il ne suffit pas de rappeler l'urgence. Il faut savoir aussi commencer par définir les voies qui conduiraient à la Voie. Ce à quoi nous essayons de contribuer.

Edgar Morin
Le Monde 10,11 janvier 2010



Mettre en réseau les acteurs

Organiser, mutualiser et valoriser
les connaissances

Agir avec le monde économique

Veiller à la cohérence des politiques publiques

Entraîner l'adhésion de tous



La gouvernance

La composition du Conseil d'Administration [CA]

[→ Voir la page de l'Agence et le listing des membres du Conseil d'Administration](#)

CALENDRIER STATUTAIRE

20 janvier
à Besançon

Le deuxième Conseil d'Administration thématique

1 février
à Dijon

7 juin
à Besançon

17 novembre
à Dijon

4

Conseils d'Administration en 2022

Quatre temps d'échanges avec les membres du Conseil d'Administration ont été organisés au cours de l'année 2022. Ces échanges ont permis d'une part de consolider le fonctionnement opérationnel de l'Agence (budget, règlements intérieur, tableau des emplois, etc.) mais également d'impulser et d'alimenter les débats entre les administrateurs sur la stratégie, les missions de l'Agence.



Les financeurs

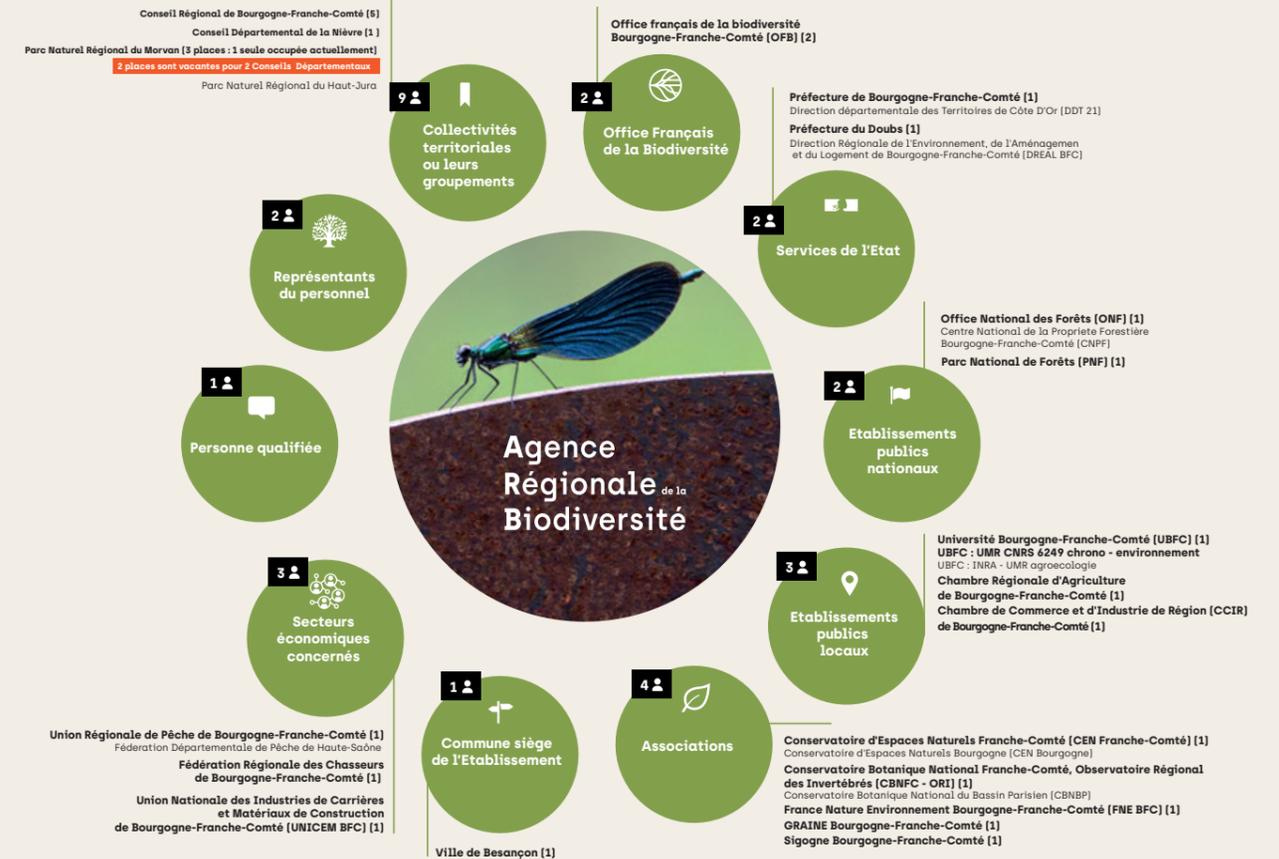
L'Agence remercie pour leur dotation la Région, L'Office Français de la Biodiversité, le Conseil Départemental de la Nièvre, ainsi que ceux qui nous ont confié des prestations ou des subventions [DREAL, Collectivités locales, ...].



Des points d'étapes mensuels se tiennent avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'OFB.



Rassemblés autour de l'ambition de croiser les regards et de construire ensemble, 30 membres composent le Conseil d'Administration. Ils sont les représentants des collectivités locales, de l'Etat et de ses établissements publics, des organismes socio-professionnels, des associations environnementales, des organismes de recherche, ou bien des personnes qualifiées.



UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

2022 EST MARQUÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES EFFECTIFS EN RESSOURCES HUMAINES ET DES MISSIONS.

UNE ÉQUIPE SALARIÉE QUI MET EN ŒUVRE LE PROJET DE L'ARB À TRAVERS DES ACTIONS IMPLIQUANT DE NOMBREUX PARTENAIRES PUBLICS, PRIVÉS ET ASSOCIATIFS.

[→ Voir la page de l'équipe sur le site](#)

1 janvier 2022

Franck Grossiord
Chef de projet
connaissance



1 janvier 2022 / 1 août 2022

Laurie Mouhot
Assistante comptable
en intérim



1 mai 2022

Audrey Debiez
Responsable
administrative et
financière



1 avril 2022

Morgane Laporte
Chargée de
mission
biodiversité



1 janvier 2020 / 1 janvier 2022

Gaëlle Mesnier
Responsable administrative
et financière



1 septembre 2020 / 30 mars 2022

Héloïse Le Mené
Chargée de mission
biodiversité et partenariats



1 janvier 2022

Déborah Bechtel
Administratrice de
données spatiales



1 février 2022

Quentin Doyennel
Chargé de projet
Observatoire
Régionale de
la Biodiversité



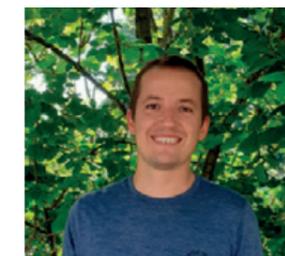
1 avril 2022

Vincent Demaine
Stagiaire
Master 2



1 mai 2022

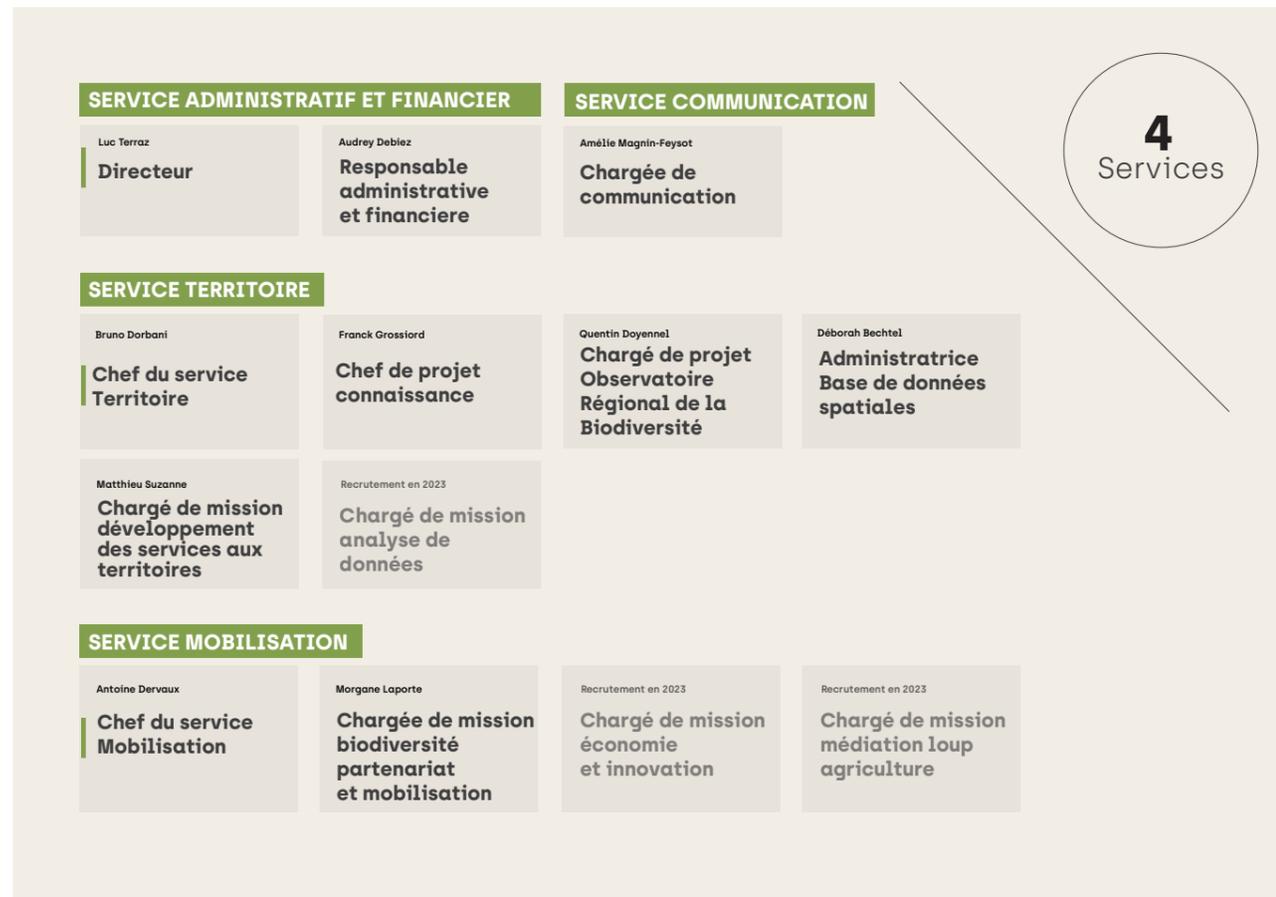
Matthieu Susanne
Chargé de
développement
de services aux
territoires





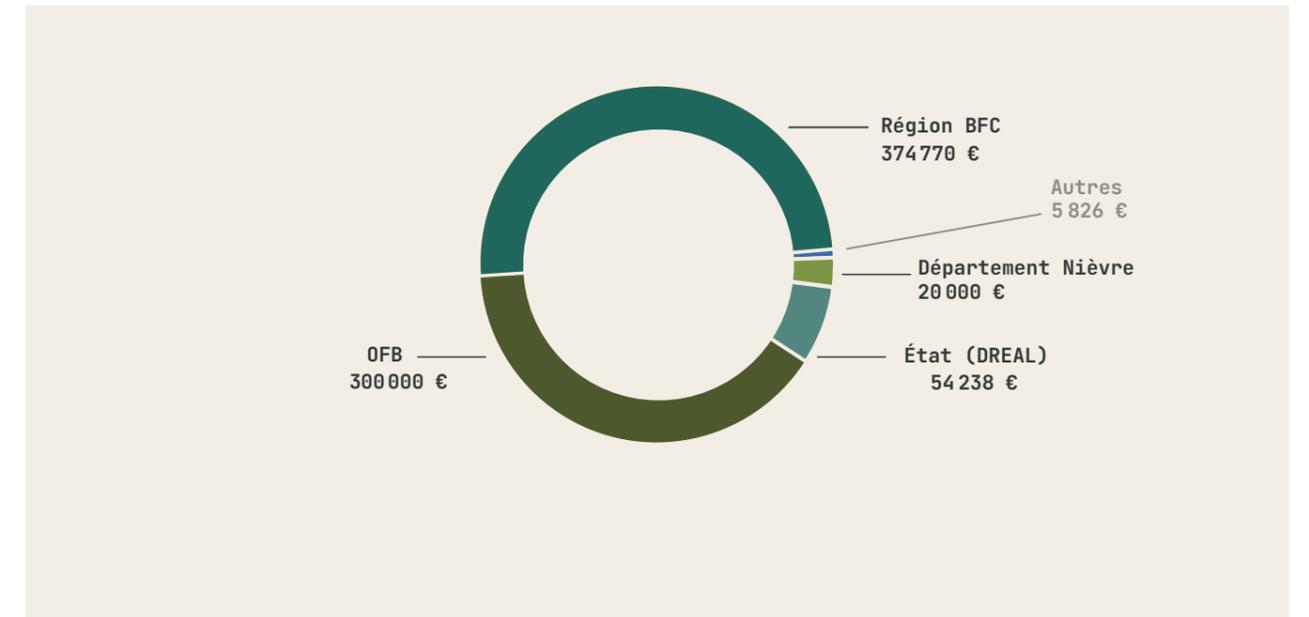
Organigramme 2022

Le personnel de l'Agence



Aspect financier

Répartition des recettes de fonctionnement 2022 par contributeur



Répartition des dépenses par nature



Les temps forts de l'Agence

Temps forts 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

Événementiel

Temps forts du calendrier 2022

JANVIER

Accueil de l'équipe Sigogne
Comité de pilotage régional du Programme "Pelouses landes et milieux associés" - CEN Franche-Comté et Bourgogne
GlueTEN

FEVRIER

Organisation du Conseil d'Administration Thématique sur le loup à Dijon
Participation à la conférence Technique Territoriale TEN et ARTISAN
[TEN en région] L'instruction des dossiers et le jury

MARS

Création de partenariat pour le parcours Education à l'écocitoyenneté dont le webinaire « Les aires éducatives »
Accueil du chargé de projet Observatoire Régional de la Biodiversité
Point d'échange technique ZNIEFF
[TEN en région] Le renouvellement des reconnaissances
Participation au Collectif Régional Biodiversité
Participation au 1er COPIL ANB 22 Besançon
Participation Journée Technique de Réseau sur les haies
[TEN] Méthodologie suivi et évaluation à l'échelle locale
Participation à la journée d'échange du Réseau des Observatoires de la Biodiversité, mise en place par l'Office français de la biodiversité et le CEREMA
Participation au Séminaire technique régional sur les milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté

AVRIL

Accueil d'une nouvelle Chargée de mission mobilisation citoyenne
Accueil d'un stagiaire à l'ARB
GlueTEN, Intervention ADEME
CST concours Capitale française de la Biodiversité 2/3 : Choix des finalistes
Participation au Webinaire Réseau RARE
Réunion des directrices et directeurs d'ARB
Présentation de l'ARB et échanges avec 400 élèves du Lycée Notre Dame
Participation au 2ème COPIL ANB 2022 Besançon
Participation à la Conférence Technique Territoriale TEN et ARTISAN
Intervention/débat sur la biodiversité avec le lycée N. Dame à Besançon (avec P. Giraudoux)
[TEN] Discussions_ Accompagnement Amont

MAI

Signature de convention avec SNCF Réseau
Ecos Lions club - Participation sur deux jours avec stand et animation milieu scolaire et grand public
Conférence Technique Territoriale TEN et ARTISAN
Participation à l'Assemblée générale du GRAINE BFC
Fête de la Nature : Stand et animations à Besançon et Dijon

JUIN

Accueil du Chargé de développement de services aux territoires
Participation de l'Agence au jury du Festival des Solutions écologiques
Participation au rendez-vous du réseau National des Observatoires
Co organisation d'une matinée biodiversité et entreprises (LPO BFC / ARB BFC / FQP BFC)
Intervention de l'ARB à Débat public, Vers quel modèle d'urbanisation ?
Collectif Régional Biodiversité
[LIFE SN] Retours sur les propositions d'actions
Intervention de l'ARB à Débat public : sur l'artificialisation des sols

JUILLET

Participation de l'ARB au Grand rendez-vous Régional sur la thématique RSE MEDEF
Participation à l'Inauguration du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger avec stand, animation et intervention du Président
Comité Technique de la Connaissance sur la Biodiversité (CTCB)
TEN - Initier le club des engagés (sollicitation AURA / Centre Val de Loire)

AOUT

GlueTEN
Participation à une journée pour le weekend de la préservation de la biodiversité à la Citadelle de Besançon / pour financer un projet de conservation d'insectes menacés du CBNFC ORI

SEPTEMBRE

Sortie du Livret "Les 100 chiffres sur les espèces en BFC", mandaté par la DREAL BFC
Participation aux Assises Nationales de la Biodiversité avec stand, atelier et animation sur deux jours
L'Agence est partenaire de l'évènement des Rencontres BFC Nature
Participation aux Rencontres des Etablissements Publics de Coopération Culturelle et Environnementale
Organisation du Forum des partenaires de l'ARB

OCTOBRE

Conférence technique territoriale co-organisé par le CEREMA, l'OFB, l'ARB BFC, l'ARRA², la région Bourgogne-Franche-Comté et le soutien financier de la région Auvergne Rhône-Alpes
Forum Biodiversité et économie / Participation à l'évènement
Participation au Carrefour des collectivités, présentation TEN et Sigogne
Participation de l'ARB à la Journée régionale des gestionnaires d'espaces naturels

NOVEMBRE

Animation et stand à l'Aventure du vivant en Bourgogne-Franche-Comté organisé par le Ministère de l'agriculture et la DRAAF
Formation Sauveteur Secouriste pour les agents de l'ARB
Intervention de l'ARB à Débat public : Quelle place pour la biodiversité et les espèces ?
Participation aux Rencontres Inter ARB, organisées par l'ARB Occitanie
Intervention dans la formation des élèves ingénieurs d'Agrosup Dijon

DECEMBRE

Participation de l'ARB au Colloque des 40 ans de l'inventaire des ZNIEFF
GlueTEN
Intervention à la table ronde organisée par la Région sur les énergies renouvelables
Participation à la journée grands prédateurs organisée par la Chambre régionale d'agriculture dans le Charolais

Focus

sur un évènement 2022



Les Assises Nationales de la Biodiversité

Les Assises Nationales de la Biodiversité se sont tenues à Besançon. Elles étaient co-organisées par IdéalCO, les Éco Maires, la Région Bourgogne-Franche-Comté, et le Commissariat de Massif du Jura, en partenariat avec le Département du Doubs, la Ville de Besançon et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Ce rendez-vous constitue un moment important de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs français de la préservation de la biodiversité. C'est également une instance de concertation et de partage (de réflexions, d'expériences, ...) pour faire émerger des actions innovantes en faveur de la préservation de la biodiversité.

Des engagements

Au cours de ces Assises de la biodiversité, de nombreux acteurs ont réaffirmé leurs engagements en matière de protection de l'environnement.



EN CHIFFRES

+ de 1000

Personnes réunies lors de cet évènement dès le premier jour

3

Ateliers co-animés par l'Agence et ses partenaires

1

Stand partagé avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

Des rencontres

Ces rencontres ont été l'occasion, pour de nombreux acteurs, de partager, d'échanger, de valoriser les expériences, les actions et les solutions mises en œuvre en faveur de la protection et de la valorisation de la biodiversité.

L'animation d'ateliers et la présence du stand de l'ARB aux côtés de celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a permis de nombreux échanges et contacts avec des élus et acteurs des collectivités, des services de l'État, des ministères, des journalistes, entreprises et associations notamment.

L'équipe de la plateforme de géoservices pour la biodiversité Sigogne (qui a rejoint l'ARB en janvier 2022), a également réalisé des démonstrations personnalisées en direct avec sa toute nouvelle version, permettant aux collectivités et partenaires d'améliorer leurs connaissances de la biodiversité régionale.

Des ateliers

Pour faire avancer ce grand sujet au cœur de l'actualité, 6 parcours thématiques structurés autour d'échanges variés avec des séances plénières, des regards croisés, des formats collaboratifs, un speed-meeting, des projections de documentaires ont été présentés.

les 6 parcours thématiques : agriculture et biodiversité, aménagement des territoires et biodiversité, résilience et adaptation au changement climatique, mobilisation et sensibilisation de la société civile, fiscalité et financements de la biodiversité, protection et restauration des écosystèmes.

Trois ateliers participatifs étaient co-animés par l'Agence et ses partenaires :

1/ Données naturalistes : quels usages ? quelle opérationnalité ?

[Mobilisation et sensibilisation de la société civile] PatriNat – OFB/CNRS/MNHN / ARB / CBNFC ORI

2/ Quels dispositifs d'engagement volontaire pour vous accompagner ?

[Matinales entreprises et biodiversité] ARB / LPO / OREE

3/ Éducation/sensibilisation à la biodiversité : quelle coordination entre acteurs ? [Mobilisation et sensibilisation de la société civile] GRAINE BFC / CPIE DU HAUT-DOUBS / ARB





Actions
par thématiques

Service

Territoire

Mieux connaître pour mieux préserver le territoire

Le service territoire fonde son action sur deux missions principales, la connaissance et l'accompagnement des territoires. Les outils de la connaissance permettent aux acteurs régionaux d'intégrer au mieux dans leurs objectifs la protection, la conservation et la restauration de la nature. L'accompagnement a pour objectif de permettre aux collectivités locales et aux structures infrarégionales d'intégrer la biodiversité dans leur missions, entre autre par la mise en œuvre de plan d'action pour la biodiversité.

A circular image showing a beaver on a nest of seaweed. A dark grey circle is overlaid on the image, containing the text 'Connaître la biodiversité'.

Connaître la
biodiversité



Définir le cadre des missions de la connaissance

Les outils de la connaissance permettent aux acteurs régionaux d'intégrer au mieux dans leurs objectifs la protection, la conservation et la restauration de la nature.

À la suite du transfert de la plateforme de géoservices Sigogne et de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) au sein de l'Agence Régionale de la Biodiversité, il est apparu nécessaire de mettre en place un organe de conseil scientifique et technique et une feuille de route pour cadrer le travail de l'équipe connaissance.

Le rôle du CTCB

Le nouveau Comité Technique de la Connaissance de la Biodiversité (CTCB) au cœur du dispositif décisionnel a été consulté pour :

- Suivre l'avancée de la refonte de la plateforme de géoservices Sigogne ;
- Elaborer la charte partenariale de la plateforme ;
- Co construire la feuille de route de la connaissance 2023-2026.

Une première feuille de route

Les échanges du CTCB ont permis d'avancer sur le contenu de cette feuille de route qui sera finalisée en 2023.

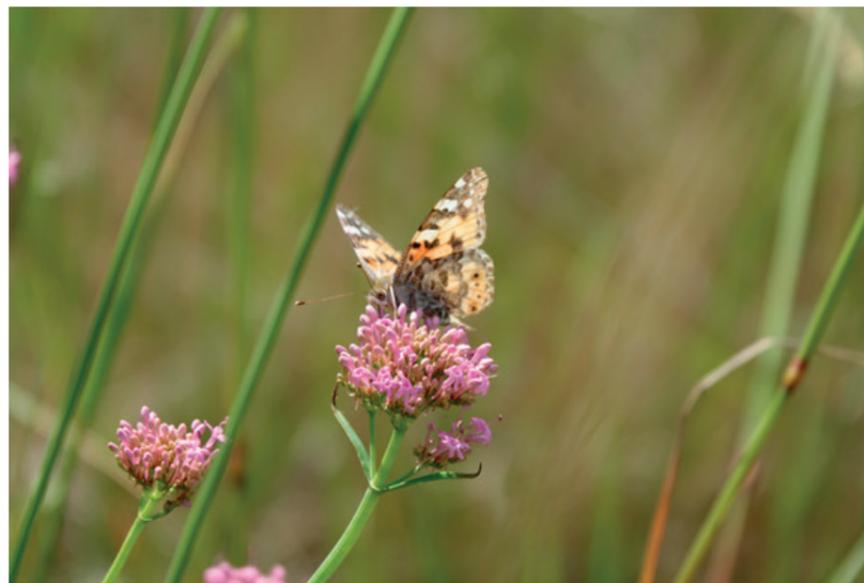
La feuille de route va permettre de définir la gouvernance de la connaissance de la biodiversité en région et notamment des outils au sein de l'Agence (Observatoire Régional de la Biodiversité, et Plateforme de géoservices).

Ce travail collaboratif autour de la feuille de route a pour objectif d'établir un contexte stratégique avec différentes échelles (international, national, régional et infrarégional).

La feuille de route sera le document stratégique élaboré pour répondre notamment aux besoins des utilisateurs des outils. Il fixera le programme de travail de l'Agence sur cette thématique pour la période 2023-2026

Une année d'adaptation et d'évolution

L'année 2022 a permis de découvrir, d'adapter et de faire évoluer les dispositifs intégrés à l'Agence. Par ailleurs des besoins ont émergé autour des missions d'accompagnement des territoires (observatoires infrarégionaux et conventions de partenariat technique sur la donnée). C'est pourquoi un poste d'analyste de données a été ouvert au cours de l'automne 2022 et pourvu au 1^{er} janvier 2023.



EN CHIFFRES

1

Poste d'analyste de données ouvert en automne 2022



L'Observatoire Régional de la Biodiversité

L'Observatoire Régional de la Biodiversité est une nouvelle mission de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté depuis janvier 2022. Un chargé de projet Observatoire est arrivé en février 2022.

Dès février 2022, l'Observatoire Régional de la Biodiversité a été adapté pour correspondre à la gouvernance de l'ARB et des autres outils de la connaissance. Un travail sur la méthodologie pour la réalisation des indicateurs, au niveau des Groupes d'Expertises et de Travail, a été mené. L'Observatoire a entrepris en 2022 un chantier d'évolution dans sa méthode de production d'indicateur, notamment en intégrant les orientations de la SRB. L'ORB a également étendu sa gamme de communication.

Indice Région Vivante

La création d'un Indice Région Vivante (IRV) est une volonté commune en région afin d'obtenir un indicateur simple d'accès sur l'évolution des populations de vertébré chaque année. L'IRV est évoqué depuis 2017 et a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2019 mais n'avait jamais été réalisé faute d'une structure porteuse de projet. En 2022 l'ORB s'est saisi de l'indicateur et a monté un Groupe d'Expertise en fin d'année pour produire une première version en 2023. Une seule réunion s'est pour l'instant tenue, mais de nombreux échanges ont eu lieu notamment avec la LPO pour les taxons oiseaux et l'OFB pour les taxons poissons.

SRADDET Ici 2050

Plusieurs échanges ont eu lieu courant 2022 concernant une transmission d'indicateurs de biodiversité afin qu'ils soient implémentés dans l'outil de la région, Ici 2050. Des éléments techniques concernant les espèces exotiques envahissantes ont été transmis pour intégration dans le produit. D'autres indicateurs ont été identifiés mais n'ont pas encore été transmis à l'outil « Ici 2050 » car ils n'ont pas été adaptés à un découpage à l'échelle EPCI qui est l'échelle de l'outil.

Echanges nationaux réseaux des observatoires

Afin de coordonner les Observatoires Régionaux de la Biodiversité, il existe un réseau piloté par l'Observatoire National de la Biodiversité et le CEREMA. Ce réseau, accompagné de l'IUCN, l'UMS Patrinat, se réunit 3 à 4 fois par an pour discuter de leurs productions et actions, pour mettre à jour le catalogue des indicateurs du CEREMA et travailler à des ateliers thématiques communs.

Plaquette 100 chiffres

L'Agence Régionale de la Biodiversité a été mandatée par la DREAL pour mettre à jour la plaquette « 100 chiffres expliqués sur les espèces » de 2020 et faire un millésime 2022. Ce document fait partie d'une collection de publications portées par le MNHN. Il permet de retrouver rapidement les chiffres clés sur les espèces de Bourgogne-Franche-Comté, leur statut de conservation et le lien avec leurs milieux.

Ce document reflète le niveau de connaissance et d'enjeux autour des espèces de la région. Tous les chiffres produits proviennent de la plateforme de géoservices Sigogne et des structures partenaires de l'ARB. Certaines rubriques ont fait l'objet d'une actualisation des chiffres clés, d'autres sont nouvelles notamment le focus sur les liens habitats-espèces.

Le document papier a été produit à hauteur de 1500 exemplaires dont 550 ont été distribués aux partenaires et lors des événements auxquels l'Agence a participé en 2022 et 500 exemplaires ont été distribués à la DREAL.

NaturoScoop

NaturoScoop fait partie des nouveautés de 2022 et propose de promouvoir des indicateurs ou des indices de manière ludique 2 fois par mois. Diffusé sur le canal des réseaux sociaux, c'est une communication à destination du grand public qui s'appuie sur des événements ou des dates de l'actualité importante pour donner des chiffres sur la biodiversité. Entre septembre et fin décembre 2022, 9 NaturoScoop ont été publiés.

EN CHIFFRES

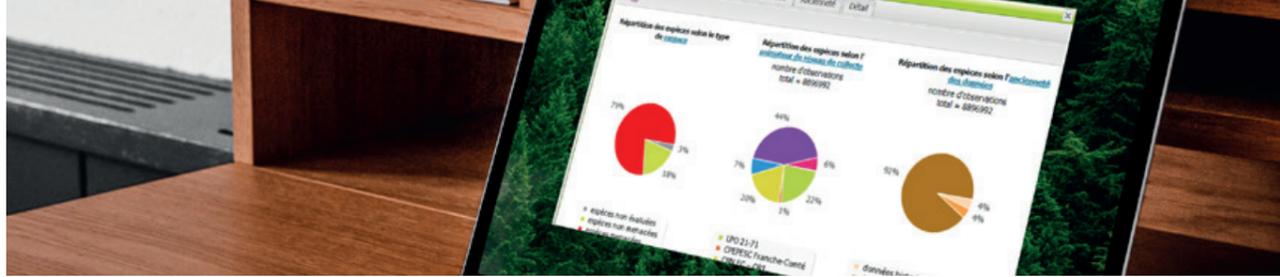
1500

Exemplaires diffusés pour le livret des 100 chiffres expliqués sur les espèces en BFC

9

NaturoScoop en 2022





Plateforme de Géoservices Sigogne, la version 2

La plateforme de géoservices pour la biodiversité Sigogne est un outil innovant qui offre à tous un accès aux informations géographiques sur les animaux, les plantes, les champignons et les milieux naturels présents sur leur territoire.

Véritable géoportail de la biodiversité, cette infrastructure de données géographiques thématique est un point d'accès unique pour un nombre important d'utilisateurs. En faisant le pari de coller au plus près de l'usage, la plateforme propose des services de diffusion de données géo-décisionnelles adaptés à ses utilisateurs : public, associations, collectivités, police de l'environnement, services de l'État, entreprises. Parmi tous les usages possibles, retenons par exemple la mise en œuvre de l'évaluation environnementale qui vise à éviter, réduire, compenser les atteintes à la biodiversité. La plateforme permet aussi l'application des législations sur la protection des milieux naturels et des espèces.

Installation à l'ARB

L'arrivée des salariés de la plateforme de géoservices au sein de l'Agence a nécessité un temps important d'installation du matériel informatique et de paramétrage d'accès aux serveurs. Cependant la continuité de service pour les utilisateurs a été assurée pendant toute l'année.

Site Internet version 2

La plateforme de géoservices dans sa précédente version était disponible du 01.01.2022 au 14.09.2022. Elle a généré le trafic suivant : 3 529 visiteurs uniques, avec une durée moyenne de la visite : 2 min 42s.

Données 2022 disponibles sur la plateforme

- 10 376 214 données d'observations d'espèces ;
- 420 819 hectares de données de milieux naturels mises à disposition des acteurs du territoire ;
- Comptes : 99 instructions de comptes dont 81 ont été ouverts en 2022 (les comptes non ouverts sont ceux dont les utilisateurs ne répondaient pas aux demandes de précisions. Ces demandes ont été classées sans suite). Au total : 830 comptes créés sur la plateforme Sigogne dont 705 sont actifs aujourd'hui.



EN CHIFFRES

10 376 214

Données d'observations d'espèces

420 819

hectares de données de milieux naturels

830

comptes créés depuis 2015, 81 ouverts en 2022

3 529

Visiteurs uniques sur la Version 2



Plateforme de Géoservices Sigogne, la refonte

La refonte de l'outil a été un travail demandant beaucoup de temps, il a été effectué en collaboration avec la société GEOFIT dont le marché attribué a démarré à l'automne 2021.

Objectifs de la refonte

- La refonte des fonctionnalités actuelles, l'actualisation de leurs composants logiciels et la modélisation des données mis en œuvre répondent ainsi aux objectifs fixés :
- Utilisation de technologies Open Source modernes et évolutives ;
 - Amélioration des performances et de l'interactivité ;
 - Amélioration de l'ergonomie en fonction des usages pour le grand public et pour les ayants droits ;
 - Faciliter la mise à jour des données ;
 - Mettre à jour l'existant et développer de nouvelles fonctionnalités ;
 - Gestion via une administration unique.

Historique de la refonte

Fin 2021, un premier COPIL avait notamment permis de valider les choix d'optimisation de la base de données avec une modélisation maintenant conforme avec les standards nationaux qui permet de faciliter les échanges de données.

En 2022, l'amélioration de l'outil de contrôle de qualité des données a permis de finaliser l'intégration des jeux de données naturalistes. Les différents éléments du portail ont été mis en place en début. La refonte de l'ensemble de ces éléments ainsi que les synthèses et le Géoviz ont été approuvés lors du 2eme COPIL de juillet ouvrant la voie à la mise en ligne le 15 septembre 2022 de la nouvelle plateforme pour le grand public.

L'accès avec un compte pro, authentifié, est disponible au 1er février 2023. Chaque étape est précédée de nombreux tests réalisés par des volontaires issus des principales structures utilisatrices qui sont tous formés à l'outil en amont.

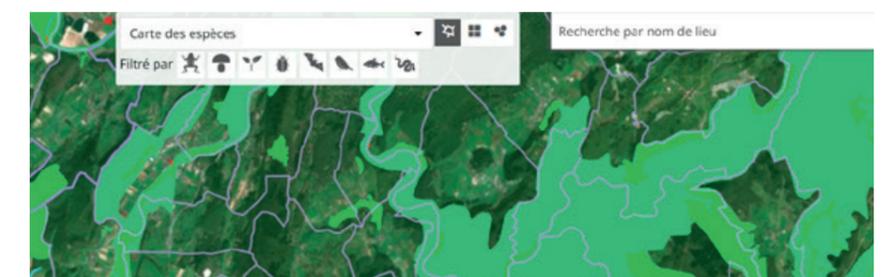
La mise en ligne de nouvelles données

En plus des référentiels administratifs et environnementaux (protection, ZNIEFF, agriculture, forêt, paysage, eau), soit 44 tables géographiques. De nouvelles géodonnées ont été proposées à la consultation sur le Géoviz :

- Habitats naturels : cartographies d'habitats naturels agrégées par les Conservatoires Botaniques Nationaux de Franche-Comté et du Bassin parisien ;
- Milieux secs : cartographies des inventaires de pelouses sèches, landes et autres milieux xériques, agrégées par les Conservatoires d'Espaces Naturels de Franche-Comté et de Bourgogne ;
- Etat d'avancement des inventaires de milieux humides : cartographie du bilan de l'avancement des inventaires de milieux humides en Bourgogne-Franche-Comté, réalisé par le Pôle milieux humides Bourgogne-Franche-Comté.

Communication

Newsletters : 4 envois (janvier, juin, septembre, décembre) 1550 destinataires en moyenne
 Pages : 14 pages créées et rédigées
 Actualités : 8 actualités publiées
 Support : L'Agence a créé une plaquette de présentation de la plateforme publique
 Réseaux sociaux en 2022 : Twitter (1029 abonnés, 11,5 k impressions, 30 tweets)
 LinkedIn (313 abonnés)



EN CHIFFRES

28

Réunions de travail sur la refonte avec GEOFIT

57

Tickets ouverts dans l'outil suivi des bugs

4

Newsletters envoyées en 2022 par l'équipe connaissance

11,5K

Impressions sur Twitter sur le compte Sigogne





Plateforme de Géoservices Sigogne, animation de la nouvelle plateforme

[→ Voir la plateforme version 3](#)

Après la mise en ligne de la version 3, le travail de l'ARB grâce à l'équipe connaissance s'inscrit dans l'animation de l'outil et la mise à disposition de données aux acteurs du territoire.

Groupes de travail

Le groupe de travail sur les standards s'est poursuivi avec 2 réunions en 2022. Les sujets principaux étaient de faire un bilan d'intégration des données dans le nouveau format standard SINP, échanger avec les partenaires pour améliorer les guides de versement de données et commencer à travailler sur le format standard des métadonnées. Un groupe de travail a été réuni deux fois sur l'élaboration du protocole de validation des données d'occurrence de taxons.

Productions

A la demande de la DREAL BFC, un fichier au format tableur recensant toutes les espèces observées en région (et dont la présence a été validée par les experts) ainsi que tous leurs statuts associés, a été produit et [mis en ligne](#). Les différents onglets du classeur permettent une meilleure compréhension des statuts.

La mission de mise à jour des données de ZNIEFF en BFC auprès du MNHN est dorénavant confiée à Sigogne. Ainsi, en octobre 2022, ce sont plus de 30 000 données d'observations d'espèces qui ont pu alimenter les bases de données nationales pour continuer à préserver ces espaces riches en biodiversité.

Des [guides de versement de données](#) d'occurrences de taxons ont été produits et mis en ligne. Chaque producteur de données peut ainsi mettre à disposition ses données d'observation d'espèces afin qu'elles soient diffusées sur la plateforme de géoservices.

Export

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion Stratégique Milieux Humides sur le secteur Haut-Doubs-Haute-Loue, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté a souhaité intégrer dans sa base de données Milieux Humides des données d'espèces et d'habitats sur ce périmètre afin d'utiliser leur outil de priorisation. Une extraction des données d'espèces et d'habitats par milieu humide leur a ainsi été transmise.

Formations

Pour l'année 2022, les sessions de formations ont été moins fréquentes, dans l'attente de la finalisation de la nouvelle version de la plateforme. Cependant, afin de répondre aux besoins de continuité de service, trois sessions de formation ont permis de former 10 personnes à la fonctionnalité « données localisées » sur l'ancienne version de Sigogne. Plusieurs sessions de présentation de la nouvelle plateforme ont également été dispensées aux testeurs volontaires. Leurs retours nous ont permis d'ajuster certains paramètres de l'outil pour qu'il réponde le plus efficacement possible aux besoins des futurs utilisateurs.



Participation événements

Sites Natura 2000

La plateforme est déjà connue par la plupart des opérateurs Natura 2000. Néanmoins leur rencontre annuelle (octobre 2022) a permis de présenter le protocole de validation des données, la procédure de versement de données ainsi que la très prochaine arrivée de la nouvelle version de la plateforme.

Réserves naturelles

Le 27 octobre 2022, l'équipe Sigogne a participé à la journée des gestionnaires des réserves naturelles de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon, pour présenter les nouveautés de l'organisation de la plateforme de géoservices et notamment le circuit des données naturalistes.

Plateforme de Géoservices Sigogne, animation de la nouvelle plateforme

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage les données (biodiversité et géodiversité) qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité en offrant un cadre méthodologique de référence.

Echanges nationaux SINP

L'Agence est missionnée par la DREAL BFC sur le volet animation de la plateforme régionale SINP, habilitée en septembre 2021 par le MTE.

La gouvernance du SINP a en effet évolué avec la publication du schéma métier SINP au BO par décision du 30 août 2022, ce qui vaut également abrogation du protocole 2017. Ce schéma métier est un document de cadrage qui vise à respecter les règles d'ouverture des données, s'inclure dans le système d'information sur la biodiversité (SIB), bénéficier d'un périmètre plus pertinent et adopter une gouvernance plus efficiente.

Dans le cadre de sa mission d'animation du SINP l'Agence a notamment participé au comité technique SINP qui s'est réuni le 20 octobre 2022 à Paris. Patrinat a également sollicité l'Agence pour faire une présentation de la plateforme de géoservices Sigogne lors du comité des correspondants régionaux.

Les journées nationales du SINP ont été suivies à distance les 18 février et 8 mars 2022. Ces journées ont pour objectif de présenter les travaux en cours et les nouveautés dans le cadre du projet SINP au niveau national.

Missions à la demande de la DREAL

A la demande de la DREAL BFC, un fichier au format tableur recensant toutes les espèces observées en région (et dont la présence a été validée par les experts) ainsi que tous leurs statuts associés, a été produit et mis en ligne. Les différents onglets du classeur permettent une meilleure compréhension des statuts.

La mission de mise à jour des données de ZNIEFF en BFC auprès du MNHN est dorénavant confiée à l'ARB. Ainsi, en octobre 2022, ce sont plus de 30 000 données d'observations d'espèces qui ont pu alimenter les bases de données nationales pour continuer à préserver ces espaces riches en biodiversité.

Mise à disposition de guides pour le versement des données

Des guides de versement de données d'occurrences de taxons ont été produits et mis en ligne. Chaque producteur de données peut ainsi mettre à disposition ses données d'observation d'espèces afin qu'elles soient diffusées sur la plateforme de géoservices.

Référentiel de sensibilité des espèces

Un avis de PatriNat, le Centre d'expertise et de données, a été sollicité en 2022 dans l'optique de publier un arrêté préfectoral en région sur la liste des espèces sensibles en Bourgogne-Franche-Comté. Cette liste a d'ailleurs déjà fait l'objet d'un avis favorable du CSRPN.

EN CHIFFRES

1

Groupe de travail sur les standards

24 803

espèces à statut recensées en région disponibles

10

Personnes formées à la fonctionnalité "données localisées"

EN CHIFFRES

3 714

espèces dont la sensibilité a été évaluée pour les Vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons, mammifères, oiseaux) Invertébrés (lépidoptères diurnes, odonates, orthoptères, mollusques) Flore trachéophyte

288

espèces dont le niveau de diffusion autorisé est au moins à l'échelle communale



Service

Territoire



Accompagner
les territoires



Animer des dispositifs : Territoire Engagé pour la Nature – Ambassadeur de la SRB collectivité

Face à l'effondrement de la biodiversité, il revient à chacun de s'emparer de la préservation du vivant, en agissant. Pour cela, des dispositifs d'accompagnement existent. Zoom sur deux dispositifs dont l'Agence s'empare pour mener ses missions.

EN CHIFFRES

12

Collectivités en contact pour TEN

3

Premières collectivités qui s'inscrivent dans TEN

1

Fusion entre les ambassadeurs de la stratégie régionale de la biodiversité BFC et le réseau des POTES

L'Agence Régionale de la Biodiversité propose à chacun de contribuer à la préservation de la biodiversité, via des dispositifs et leur animation.

Les citoyens et les organismes peuvent prétendre à devenir Ambassadeur de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité BFC. La mobilisation se met en place avec le programme « Territoires engagés pour la nature » qui a pour ambition de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par les collectivités.

Premiers engagés

La mise en œuvre de la démarche Territoire Engagée pour la Nature a réellement démarré en BFC en 2022. Les webinaires réalisés l'année précédente ainsi que les Assises Nationales de la Biodiversité ont permis d'entrer en contact avec 12 collectivités et de valider fin 2022 les 3 premiers TEN de la région (Urzy, Chamolle et Bassous). Dans la majorité des cas, la rédaction des dossiers de candidature et les échanges préalables que cela implique se font avec l'accompagnement précieux du CEREMA. En cohérence avec les orientations des politiques publiques régionales, les lauréats de la reconnaissance TEN sont également reconnus Ambassadeurs de la Stratégie Régionale de la Biodiversité.

Echanges nationaux Glueten

L'animation nationale du dispositif TEN est portée par l'OFB à travers le groupement collaboratif « GlueTEN ». Les animateurs régionaux y partagent mensuellement leurs expériences, difficultés ou succès pour que cette reconnaissance continue d'attirer de plus en plus de collectivités de tout en répondant le plus efficacement possible à leurs besoins.

Conférence Technique Territoriale – Solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature

Le CEREMA et les co-organisateurs, dont l'ARB BFC, ont tenu le 6 octobre 2022, à Belleville-en-Beaujolais, une conférence technique territoriale sur les solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature. Près de 70 personnes de collectivités territoriales et de services techniques des régions d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne-Franche-Comté ont pu trouver des clés pour passer à l'action.



Ambassadeur SRB citoyen et POTES

Le réseau des Ambassadeurs de la SRB pour les citoyens a pour objectif de faire partager les enjeux de la SRB au plus grand nombre et de mettre en avant la mobilisation des habitants de la région pour la préservation de la biodiversité. L'animation de ce dispositif en construction par l'Agence a été relativement faible en 2022 (vacance de poste temporaire sur le volet mobilisation citoyenne). L'objectif du dispositif est proche des enjeux portés par le réseau des Pionniers Ordinaires de la Transition Écologiques (POTES) qui souhaitent également renforcer ses actions sur le volet biodiversité. C'est pourquoi, l'automne 2022 a été l'occasion d'engager la démarche de rapprochement des deux dispositifs, les POTES apportant la force d'un réseau fonctionnel et l'Agence faisant bénéficier de son expertise sur le domaine de la biodiversité. Cette fusion sera finalisée en 2023.

→ Découvrir le site des POTES BFC



Etablir des partenariats pour améliorer la connaissance de la biodiversité et des acteurs

L'Agence rappelle à travers ces divers partenariats sa volonté de promouvoir la coopération des acteurs de la biodiversité pour la prise en compte des enjeux de connaissance et donc de préservation de la biodiversité.

Ces partenariats établis en 2022, prennent la forme de projets concrets en faveur de l'amélioration de la connaissance de la biodiversité, et la valorisation du réseau riche d'acteurs en région.

Partenariats en cours

Avec l'adoption de la nouvelle charte partenariale en juin 2022, les conditions d'export de données ont évoluées. Ainsi, une convention a pu être mise en place avec le PNR du Haut-Jura et l'ORDEN pour la mise à disposition de l'ensemble des données occurrence de taxons de son territoire, soit 526 221 données. Ces données, intégrées dans l'outil Geonature, faciliteront le travail d'évaluation et le diagnostic de territoire de sa charte, d'émission d'avis et portés à connaissance sur les projets d'aménagement ou de manifestation.

Des échanges ont débuté en 2022 avec la Fédération des Chasseurs régionale, l'ONF, le Parc national de forêts sur le volet connaissance – données. Les conventions devraient être établies en 2023 avec ces partenaires.

Un partenariat est également en construction avec la FREDON BFC, les CBNs et la SHNA-OFAB sur la transmission de données dans le cadre de l'élaboration et la mise en place de plan de gestion pour les espèces à impacts pour la santé humaine en BFC (Ambrosies, chenilles processionnaires). L'Agence assurera la centralisation des données et leur diffusion via la plateforme de géoservices Sigogne.

Partenariat ORDEN

Conformément à la convention de transfert ORDEN – ARB signé en décembre 2021, l'Agence a assuré, en lien avec le cabinet expert-comptable et le commissaire aux comptes, la réalisation des bilans d'activités et financiers, la transmission des pièces comptables de l'exercice 2021 de l'association ORDEN. L'Agence a également fourni les pièces des dossiers de demande de solde des conventions financières de 2021.

Partenariat et expertise de l'ORB

L'ORB a été également sollicité pour produire des indicateurs et fournir des chiffres dans des contextes spécifiques. En 2022 des informations ont donc été mises en formes et transmises à 4 structures partenaires.

Étude de gouvernance

L'étude de gouvernance de la biodiversité terrestre et aquatique vise à accompagner le Région pour travailler sur la gouvernance du territoire en matière de biodiversité et améliorer le fonctionnement du réseau des acteurs de la biodiversité sur le territoire régional Bourgogne-Franche-Comté par la co-construction d'un schéma de gouvernance biodiversité terrestre et aquatique. L'Agence a assisté la région dans la maîtrise d'ouvrage de cette étude confié au bureau d'étude Asca.

Elle a pour objet la production de document qui permettent de mieux définir les rôles et les interactions des acteurs de la biodiversité en région. Les éléments produits sont une cartographie des acteurs avec leurs principales missions et un schéma technique internes des relations entre structures.

Ces premiers éléments n'assurent pas complètement l'objectif initial qui est de rendre plus compréhensible le fonctionnement des structures qui agissent pour la biodiversité en région. Toutefois ce travail ouvre la porte à des échanges complémentaires avec les partenaires pour atteindre à terme cet objectif.

En 2023, l'Agence travaillera donc sur les relations entre les acteurs et sur la production d'un outil de cartographie interactive concernant les missions des acteurs de la biodiversité.

EN CHIFFRES

4

Informations transmises à des partenaires

1

Projet de cartographie des acteurs de la biodiversité





L'appui aux politiques publiques et l'expertise

Le travail de l'Agence contribue en partie à pouvoir éclairer les décisions publiques en lien avec les acteurs, en mobilisant les éléments de connaissances existantes.

L'Agence peut apporter son appui aux pouvoirs publics pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques et cela fait partie intégrante de ces missions.

Accompagnement de la Région pour les trames vertes et bleues

L'Agence a accompagné la Région pour la mise en place et le suivi de la prestation d'harmonisation et d'actualisation des trames vertes et bleues sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté, confiée en juin aux sociétés Terroikos et Setec. L'Agence a participé à 6 réunions dont 4 COPIL, pour apporter son expertise sur les aspects méthodologiques ainsi que sur les données sources.

Collectif d'accompagnement de collectivités - Atlas de la biodiversité intercommunale

Depuis 2016, un collectif regroupant des structures membres de l'ORDEN et de l'Agence accompagne des collectivités sur des projets d'urbanisme (SCOT, PLUI) de trames vertes et bleues et d'Atlas de Biodiversité Intercommunale (ABI). En 2022, l'Agence a participé au montage de dossier dans le cadre d'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) 2022 de l'OFB pour les collectivités suivantes : CC Val d'Amour, CC Val de Gray, CA Grand Belfort. Les deux premiers projets ayant été retenus par le jury de juin 2022, les réunions de lancement ont pu se tenir en fin d'année 2022 ou début 2023 suite à la signature des conventions de partenariat. Un autre projet ambitieux a été finalisé et signé en décembre 2022, sur le territoire de la CA du Grand Dole, l'Observatoire de la Biodiversité qui comporte un volet synthèse des connaissances et communication. 2022 a vu également le démarrage des travaux du partenariat avec le SMAMBVO sur l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de la confluence Saône - Ognon.

Lien avec les départements

Les départements constituent un échelon essentiel à la prise en compte de la biodiversité. C'est pourquoi des pistes de travail communes sont envisagées. Des courriers et des rencontres ont été conduits en 2022 pour établir les bases d'échange technique et politiques. L'idée étant de mettre à disposition des départements des moyens d'agir et des outils d'aides à la décisions (indicateurs de l'ORB, cartographie Sigogne...) et de les inviter au côté de la Nièvre à participer à la gouvernance de l'Agence.

Appel à projet ABC et Mob Biodiv

Avec l'intégration de la plateforme de géoservices Sigogne, l'Agence répond en collaboration avec les structures naturalistes à certains appels à projet sur les ABC. Elle ne fait donc plus partie des jurys de désignation des lauréats sur ce sujet. L'Appel à projet Mob Biodiv n'a pas été lancé en 2022. L'ARB a assisté l'OFB sur la relecture des rapports techniques produits par les lauréats 2020 et 2021.



EN CHIFFRES

6

Réunions sur la thématique des trames vertes et bleues pour la région

3

Convention de partenariats pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité



Les projets Drone

Depuis 10 ans, nous assistons au développement important de l'usage des drones auprès du grand public et des professionnels. Cette technologie nouvelle est de plus en plus mobilisée au service de l'environnement. L'ARB a fait l'acquisition de 2 aéronefs télépilotés fin 2021, l'un pour l'acquisition d'images simples et l'autre, plus technique, pour emporter une caméra thermique.

Le drone, équipé d'une caméra thermique, offre la possibilité de repérer rapidement les espèces à sang chaud sur des surfaces importantes et parfois dans des endroits difficiles d'accès. (photo busard en caméra thermique).

Mutualiser cet outil

L'achat d'un drone permettant d'accueillir une caméra thermique n'est pas anodin tant en termes de coût matériel qu'humain avec une formation obligatoire pour voler en zone réglementée. L'Agence ayant comme objectif de jouer un rôle de « maison commune » pour les différents partenaires, il est pertinent de faire de ces drones, des outils partagés lorsque leurs usages présentaient une plus-value pour la biodiversité.

Partenariats

Plusieurs missions ont été réalisées pour différents partenaires comme le suivi de chantiers de restauration d'espaces protégés, la localisation de nids avec pour but de les protéger, de la recherche de preuves de reproduction pour certaines espèces d'oiseaux.

CPEPESC

Suivi chantier sur une réserve naturelle régionale, Chenecey

EPTB Saône Doubs

Recherche de courlis, en plaine de Saône
Recherche nids de vanneaux, Zone Natura 2000 Lanterne

LPO BFC

Essai dérangement vanneaux, Pagney
Recherche courlis, vallée de l'Ognon
Recherche jeunes milans royaux, Haut-Doubs
Recherche nids busards cendrés, Yonne

Fédération des chasseurs du Doubs

Recherche lièvres, plateau d'Amancey

Réglementation et précautions

L'utilisation du drone en milieu naturel est soumise à une réglementation concernant certaines restrictions de vol. Il est néanmoins possible de trouver des accords avec les gestionnaires d'espaces aériens si les missions sont correctement anticipées. Moins connue par les télépilotes et plus difficile à trouver sur les cartographies dédiées, la réglementation pour survoler un espace protégé peut différer selon qu'il s'agisse d'un parc national, d'une réserve naturelle nationale ou régionale ou un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Précautions vis-à-vis de la faune

Quel que soit le milieu survolé, un élément majeur à prendre en compte reste celui de l'interaction entre le drone et la faune sauvage, qui peut susciter un dérangement. Au sein de l'Agence, des tests sont actuellement menés et bancarisés et avant chaque mission, l'utilisation du drone doit être jugée en évaluant les coûts éventuels pour la biodiversité et la plus-value réelle d'un vol.



EN CHIFFRES

+ de 20
Sorties de drone

1

Présentation des projets drone à la journée des gestionnaires d'espaces naturels

1

Pilote



Service

Mobilisation



Mobiliser
les acteurs
économiques



RSE et biodiversité

→ Voir la plateforme version 3

La responsabilité sociétale des entreprises, se définit aujourd'hui comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

Le volet environnemental de la RSE est souvent orienté sur l'économie ou la décarbonation de l'énergie et le traitement des déchets. Toutefois, la biodiversité en fait partie intégrante et c'est pour cette raison que l'Agence Régionale de la Biodiversité a souhaité intégrer le réseau régional RSE dès 2021.

Le forum RSE

La participation aux réunions régulières du réseau permet des échanges entre les membres mais surtout des rencontres avec des entreprises d'horizons variés. Le point d'orgue 2022 aura été le forum RSE, organisé par le Mouvement Français pour la Qualité (MFQ), qui a réuni quelques 200 participants. A cette occasion, un stand ARB était présent et l'Agence a remis un prix de bonnes pratiques en matière de RSE à la société Création Perrin pour ses bonnes pratiques et sa volonté d'inscrire l'entreprise dans une démarche en faveur de la biodiversité sur son site d'Orchamps-Vennes.

La commission RSE

La RSE a été l'occasion pour l'ARB d'organiser avec la commission RSE du MEDEF BFC, une soirée autour de cette thématique, réunissant quelques 80 chefs d'entreprises. Sylvie Gillet, conférencière de l'association OREE, a mis l'accent sur la dépendance souvent ignorée des entreprises à la bonne santé des écosystèmes. Elle a rappelé aux entrepreneurs présents les attentes grandissantes de la société en matière environnementale et les avantages qu'avaient les entreprises à inclure la biodiversité dans leur modèle d'affaire, y compris pour les obligations de reporting à venir. La soirée s'est poursuivie par deux tables rondes qui ont mis en lumière les engagements d'entreprises régionales sur la RSE en général.



RSE et Entreprises Engagées pour la Nature (EEN)

La reconnaissance portée par l'Office français de la biodiversité « entreprises engagées pour la nature », déclinée en région par l'ARB est mise en avant lors des différents événements auxquels l'Agence participe. Le dispositif a été notamment présenté au CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) du secteur de Besançon à la Saline d'Arc-et-Senans. Les échanges ont été nombreux quant aux moyens dont disposent les entreprises pour répondre à cette urgence de préserver la biodiversité sur le territoire.



EN CHIFFRES

7
Intervention et participations à des webinaires sur l'économie

+ de 200
Entreprises sensibilisées

2
Participations à des événements nationaux

1
Formation suivie

6
Jours de stand EEN



Le dossier du loup en région

→ Consulter le carnet thématique

Après avoir organisé une première journée sur l'utilisation du casse cailloux en 2021 (et un carnet thématique), ce deuxième Conseil d'Administration (CA) thématique du 1^{er} février 2022, s'est déroulé en présence d'acteurs prêts à dialoguer sur le sujet du loup en Bourgogne-Franche-Comté.

Le monde socio-économique, représenté en partie par la diversité du Conseil d'Administration de l'ARB, peut se saisir de sujets en lien avec la biodiversité. Ces regards croisés, permettent des échanges, des partages d'expériences sur notre rapport au vivant et sa prise en compte dans nos activités économiques. Cette page fait le point sur le débat organisé sur le loup pour les membres du CA de l'ARB et le compte-rendu technique qui a été rédigé à la suite à destination de ses membres et qui a été mis à la disposition du grand public.

Un sujet important à aborder

La Présidente de Région et le Préfet de région ont tous deux abordé le sujet problématique du loup et de l'élevage, pour ouvrir la séance. En effet, son retour et sa présence dans notre région, depuis plusieurs années, impactent les activités d'élevage ovins, caprins et bovins depuis l'été 2022 en France et dans de nombreux départements de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Compte-rendu des interventions : le carnet thématique

Organisé en cinq parties, ce document reprend les informations partagées sur la biologie et l'écologie du Loup gris, l'impact de la prédation en Bourgogne-Franche-Comté, les mesures de protection à disposition ainsi que leurs limites et quelques retours d'expérience en milieu de plaine dans le Grand-Est et en BFC ainsi que dans les alpages suisses.

Ce document a été relu avant sa publication par les différents intervenants, que nous tenons à remercier pour la précision, la clarté et qualité de leurs présentations.

Il ressort des discussions :

- un besoin de communication entre les parties prenantes, préalable d'une action commune pour le maintien de l'élevage en présence du loup ;
 - un besoin d'écoute des agriculteurs trop souvent laissés dans la détresse une fois les premiers constats menés ;
 - un besoin d'action avec des retours d'expérimentations à poursuivre, des échanges de pratiques à mener et une coopération avec les régions limitrophes et la Suisse.
- Le loup est là, il faut apporter des réponses au monde de l'élevage.

Évolution du projet

Depuis ces échanges de février 2022, des attaques d'un nouveau genre, ont eu lieu sur des bovins à partir de l'été 2022, dans le Doubs.

Suite à une sollicitation de la Région et une aide financière du Préfet du Doubs, un poste de chargé de mission médiation, élevages et grands prédateurs sera créé au sein de l'Agence en 2023. Il sera rattaché au service Mobilisation, avec un travail majoritairement de terrain, à la rencontre des agriculteurs et des partenaires concernés.

Ce premier débat a permis d'amorcer le débat, qui doit continuer à avoir lieu malgré des points de vues parfois différents.

EN CHIFFRES

1
Conseil d'Administration thématique

1
Un carnet thématique édité

1
Nouveau poste à pourvoir en 2023





Tutorat de stage avec SNCF Réseau

Les voies SNCF délaissées sont des zones dans des paysages variés où la faune et la flore naturelles peuvent être préservées, du fait de la présence d'un environnement protégé.

À la suite de la convention partenariale passée entre l'ARB et SNCF Réseau, l'ARB a encadré un stagiaire en dernière année d'école d'ingénieur. L'objectif de ce stage était d'expérimenter une méthode élaborée par SNCF Réseau mais encore jamais testée.

Un partenariat ARB SNCF Réseau

Dans le cadre de ses missions, l'ARB a pour objectif de renforcer les capacités des professionnels à prendre en compte la biodiversité dans leurs activités. Engagée aux côtés de SNCF Réseau par la signature d'une convention, 3 mesures principales illustrent ce partenariat :

- Mettre en place un travail expérimental régional de niveau Master 2 (voir infra) ;
- Lancer une réflexion sur les recommandations à faire en faveur de la biodiversité auprès des collectivités pour les lignes non circulées qui feraient l'objet d'un transfert de gestion ;
- Mettre en place une sensibilisation spécifique à la biodiversité pour le personnel de SNCF Réseau en fonction des problématiques métier.

Objectifs du stage

Le stage avait pour but l'expérimentation et le développement d'une méthode d'évaluation du potentiel de valorisation environnementale du foncier non ferroviaire de SNCF réseau d'après une méthodologie établie préalablement par le groupe.

La première partie concernait la mise en œuvre concrète de la méthode avec les données spécifiques à la région disponible. Un gros travail cartographique a été nécessaire pour extraire les parties considérées comme des délaissées par le protocole de SNCF réseau. Dans un second temps les données d'habitats et d'espèces ont été ajoutées avec une réflexion sur la dispersion des espèces en fonction des habitats présents. Enfin des sessions de vérité-terrain ont été menées sur la ligne test travaillée.

Ce premier travail de dégrossissement a été long et fastidieux mais SNCF Réseau dispose maintenant d'une méthode opérationnelle. Certes un travail cartographique seul montre rapidement ses limites mais permet un premier tri des parcelles selon les différentes valorisations souhaitées. Nous tenons à remercier Vincent Demaine, pour son implication dans le projet et dans la vie de l'Agence.



EN CHIFFRES

1

Rapport de stage

1

Guide méthodologique

70

km de ligne expertisés pour plus de 10000 données naturalistes sur l'emprise du projet



Expérimentations de développement d'une méthode d'évaluation environnementale



Service

Mobilisation

Mobiliser les
citoyens



Les Aires Terrestres Éducatives en BFC

[→ Voir la page du site](#)

Délégué par son coordinateur régional l'Office Français de la Biodiversité l'animation et l'accompagnement de la dynamique régionale du dispositif des Aires Terrestres Educatives (ATE) est confiée à l'ARB.

Pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, le nombre d'ATE a presque doublé en BFC, montrant l'efficacité du réseau co-animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité. Avec cette année un passage de relais entre Héloïse Le Mené et Morgane Laporte.

Faciliter la gouvernance régionale à travers le Groupe Régional des Aires Educatives (GRAE)
Suivre les inscriptions et les labellisations, accompagner et suivre des projets, informer sur les financements, animer la communauté régionale des porteurs de projets, porter à connaissance le dispositif, telles sont les missions du GRAE. La coordination régionale et l'animation du dispositif des ATE est confiée à l'ARB. La chargée de mission et référente des ATE a instruit les dossiers, et travaillé à l'attribution des Labels ATE en collaboration avec le GRAE dont parmi ces membres l'OFB, la Région, l'Education nationale, la DREAL, et depuis septembre le CD 21 avec l'arrivée de Marion CHAMPY. En 2022, 3 GRAE ont été organisés.

Un interlocuteur ancré localement et d'un relais privilégié

L'Agence depuis 2020 a joué son rôle d'accompagnatrice des porteurs de projets dans leurs démarches : demande de labellisation en juin et nouvelles inscriptions en septembre, ainsi que la mise en réseau et recherche de partenariats. Cette année 2022, ce sont 22 projets d'Aires Terrestres Educatives qui ont été labellisés.

Un renouvellement de l'aide financière pour certaines ATE au travers de l'appel à projet de l'OFB

L'appel à projet de l'OFB renouvelé cette année en deux parties (Partie 1 : renouvellement après labélisation et Partie 2 : création) pour cette année a permis d'encourager la création et la continuité des ATE, l'Agence a été mobilisée en lien avec l'OFB, pour instruire les dossiers. La chargée de mission a également pu faciliter la cohérence des dossiers de financement déposés auprès de partenaires financeurs (Région, CD 58, CD 21...).



EN CHIFFRES

46

27 ATE EN 2021-2022
3 ATE en 2020-2021

22

Labellisations pour l'année 2021-2022 en collaboration avec l'OFB, la Région, l'Education Nationale et la DREAL

3

GRAE en 2022

1

Webinaire



L'Aventure du Vivant

Depuis le 2 septembre 2022, l'Aventure du Vivant a traversé de nombreuses régions afin de faire découvrir la diversité des métiers et des formations du vivant. La tournée en Bourgogne-Franche-Comté s'est déroulée du 08 au 25 novembre 2022.

Pour ces événements, l'ARB BFC a eu le privilège d'emprunter la maquette sur l'érosion du sol du Syndicat mixte du bassin du Serein [Syndicat du Bassin du Serein | Syndicat du Bassin du Serein (bassin-serein.fr)] Afin de sensibiliser élèves et enseignants à l'importance de la Trame Brune : le sol.



EN CHIFFRES

4

Villes étapes
(Lons-Le-Saunier, Chalon-sur-Saône, Besançon et Nevers)

+15

Interventions dans la formation sur les sciences participatives à l'école avec Vigie Nature Ecole

+ 200

Elèves sensibilisés

1

Premier projet issu d'une collaboration avec la DRAAF BFC



Représentations de la biodiversité

Présente à proximité du camion, dans 4 villes étapes, l'Agence Régionale de la Biodiversité a présenté au public, un élément clé de l'agriculture : le sol, sa faune et bien-sûr son importance. Cette animation exposait les atouts d'un sol "vivant" au sein des milieux agricoles : l'occasion de se reconnecter à la terre (fertile) ! Mieux comprendre la nature des liens entre activités agricoles et biodiversité est un enjeu majeur pour mieux prendre en compte la biodiversité et la préservation des écosystèmes et des paysages. Sensibiliser les futurs apprenants, agriculteurs et gestionnaires est un levier essentiel dans l'amélioration des connaissances et pour le développement de pratiques plus vertueuses : "Que représente la Biodiversité du sol en % ?" "Est-ce que l'eau pénètre plus dans un sol végétalisé plutôt que dans un sol nu ?" ... Telles ont été les questions posées aux élèves qui se sont rendus sur le stand de l'ARB lors de l'Aventure du Vivant en Bourgogne-Franche-Comté, dans le but d'apporter une meilleure connaissance de ce sujet méconnu du grand-public la biodiversité du sol, de sensibiliser à la biodiversité en général et même de faire naître des envies de s'engager en faveur de la biodiversité à travers un choix de métier ou d'ambition.

Des échanges enrichissants avec les enseignants

Les élèves n'étaient pas le seul public présent. En effet les enseignants accompagnants leurs apprenants, ont pu également échanger sur la biodiversité, mais également les différentes missions de l'Agence comme les Aires Terrestres Educatives qui un très bon moyen de sensibiliser les plus jeunes (cycle 3 et 4) à l'importance de la protection de l'environnement. C'était aussi l'occasion de présenter la Fresque de la Biodiversité qui peut être réalisée au sein des établissements comme ce sera le cas au EPLA de Fontaine pour son club EDD.

Une réflexion commune pour une agriculture durable

Le changement climatique, 3^e cause de l'extinction de masse des espèces, a également un sévère impact sur les rendements agricoles. Le Bourgogne-Franche-Comté sera une des régions françaises le plus impactées par celui-ci : 2018, 2019, 2020 et 2022 furent des années de sécheresse, et 2021 une année catastrophique avec des dégâts liés au gel et aux inondations. En France c'est 14 500 apprenants qui sont formés chaque année dans les établissements agricoles, d'où aussi l'importance de les sensibiliser dès leur apprentissage, en donnant les clés pour comprendre.

Direction

atelier participatif

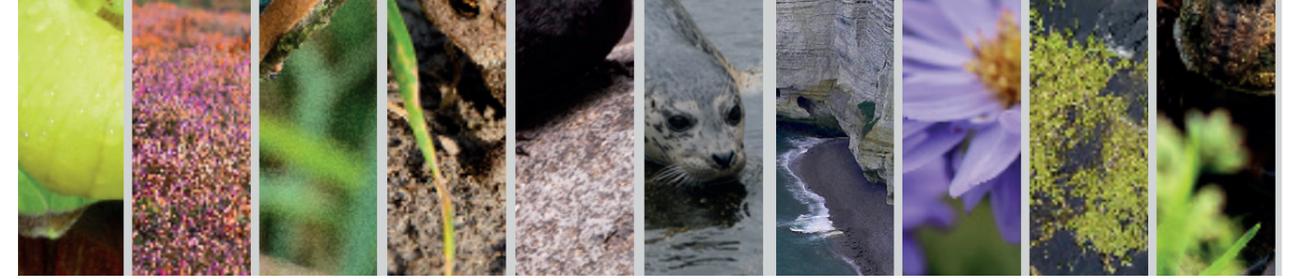
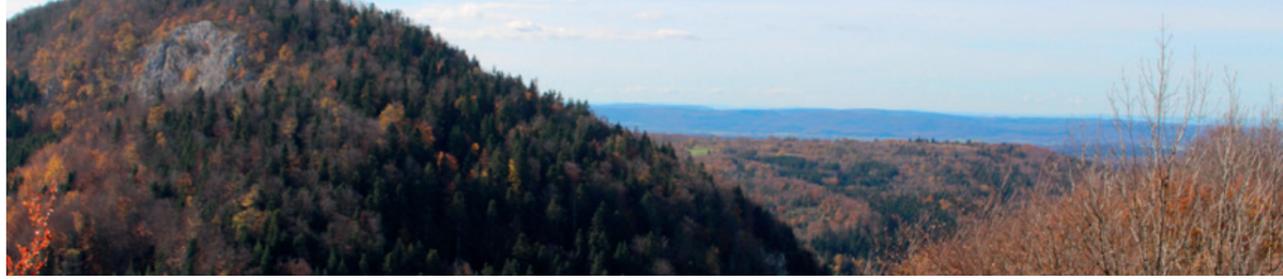


Qu'attendez-vous
de l'Agence
Régionale de la
Biodiversité ?

Construire
ensemble



Animer des
réseaux
d'acteurs



L'ARB en appui

L'ARB contribue à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement et de développement durable au sein de comités de pilotage, groupes de travail, rencontres thématiques ou sur des projets ponctuels.

Dans le cadre de ses statuts (article 4.3), l'ARB a pour objectif de "veiller à la cohérence des politiques publiques, à l'efficacité des actions et à la transversalité". C'est dans cette cohérence que s'inscrit sa contribution aux projets partenariaux comme ceux cités ci-dessous.

L'ARB EST MEMBRE DE :

Comité National Stratégique de Surveillance de la Biodiversité Terrestre (Costrat)

L'ARB est membre du Costrat animé par le Ministère de la transition écologique. Elle y siège en tant que représentante du réseau des ARB.

Comité Régional de la Biodiversité (CRB)

L'ARB est membre du CRB mis en place en 2018 et qui regroupe 120 membres émanant de toutes les structures régionales. Elle présente ses orientations en plénière.

Comité de pilotage de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP)

L'ARB est membre du Comité de pilotage régional de la SNAP animé par la DREAL. Elle porte 3 des 10 actions du Plan d'Actions Patrimoniales. En région, la SNAP a donné lieu à de nombreuses réunions régionales et départementales.

Collectif Régional Biodiversité

L'ARB anime et assure le secrétariat de ce collectif technique regroupant la Région, l'OFB, la DREAL, les trois Agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Seine-Normandie. Les réunions sont trimestrielles. En 2023 ce collectif évoluera en intégrant les conseils départementaux intéressés.

Plan Régional Santé Environnement IV (PRSE)

L'ARB est intégrée dans le PRSE. Elle contribue à 5 des 37 fiches du PRSE et assure le pilotage direct de celle concernant la biodiversité du sol.

Groupe Régional d'Adaptation au Changement Climatique (GRACC)

Parce que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont les deux facettes d'un même enjeu vital, l'ARB est membre du GRACC.

Groupe Régional Santé Environnement (GRSE)

L'ARB est membre du GRSE qui étudie toutes les questions relatives aux interdépendances entre la santé et l'environnement.

Comités de pilotage Natura 2000

L'ARB est membre de certains comités de pilotage Natura 2000.

Comité de pilotage du Réseau des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RGMA)

L'ARB est membre du comité de pilotage du RGMA animé par l'Établissement public territorial de bassin Saône-Doubs. Elle a contribué à sa formation jusqu'à sa mise en place le 16 septembre.

Comité de pilotage casse-cailloux du PNR du Jura

Dans le prolongement de son investissement sur ce sujet délicat avec un Conseil d'administration thématique dédié et l'édition d'un carnet spécial, l'ARB est membre de ce comité de pilotage.

Comité de sélection des Conseils bas carbone

L'ARB est membre de ce comité qui pilote les projets permettant aux agriculteurs leur investissement bas carbone.

L'ARB INTERVIENT POUR :

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

L'ARB a réalisé une intervention sur l'implication du réseau des ARB lors du colloque marquant les 40 ans du réseau ZNIEFF et a une mission sur le sujet confiée par la DREAL.

Politique PNA en faveur des espèces

L'ARB a répondu à une sollicitation de l'OFB national sur les plans nationaux d'action.

L'ARB PARTICIPE :

Muséum d'Histoire Naturelle de la Citadelle de Besançon

L'ARB a été appelée à contribuer à la réflexion sur l'avenir du Muséum de la Citadelle par la ville de Besançon en vue d'y intégrer une dimension biodiversité plus marquée. La démarche devait aboutir fin 2023.

EPCC – EPCE de France

L'ARB a participé aux rencontres des EPCC et EPCE de France qui se sont tenues à Bibracte les 13 et 14 septembre 2022.

EN CHIFFRES

13

contributions en tant que membre de comités et groupes de travail nationaux et régionaux.

En novembre dernier, une première rencontre des ARB a eu lieu à Sète pendant deux jours, organisée par l'ARB Occitanie. Au programme des temps d'échanges sous forme d'ateliers et des moments conviviaux pour échanger sur les missions, les actualités et les projets en commun.

EN CHIFFRES

9

Agences de la Biodiversité

136

Salariés au total

12 millions

d'Euros Budget total des 9 ARB

Les chemins de création des 9 Agences Régionales de la Biodiversité s'est tracé avec les acteurs locaux, les associations et les têtes de réseaux. Le socle commun des ARB réside dans des paris partenariaux autour de l'animation de réseaux, la collaboration des acteurs et il vise à apporter une plus value dans le paysage des acteurs existants. Les ARB ont toute une histoire et un contexte de création différents, il en ressort une hétérogénéité des situations et une adaptation régionale à des enjeux locaux, pour un même objectif. Gérald Mannaerts, le chef de projet "Agences Régionales de la biodiversité" (ARB), a également participé à l'évènement.

Tour de France des ARB

Instaurées dans le cadre de la loi de 2016 sur la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, les Agences Régionales de la Biodiversité sont progressivement mises en place dans toutes les régions de France à l'initiative du Conseil régional et de la direction régionale de l'OFB. Ayant un rôle d'activateur des compétences territoriales, elles encouragent les dynamiques partenariales collaboratives pour mutualiser l'ensemble des pratiques de préservation et de restauration de la biodiversité. Malgré ce socle commun, leurs créations, les contextes relationnels avec les acteurs, leurs statuts, les fusions avec d'autres structures sont des particularités territoriales qui marquent des fonctionnements adaptés à chaque région. Un tour de France des ARB a permis de mieux comprendre et d'approfondir la vision du réseau ARB.

Des ateliers et retours d'expériences

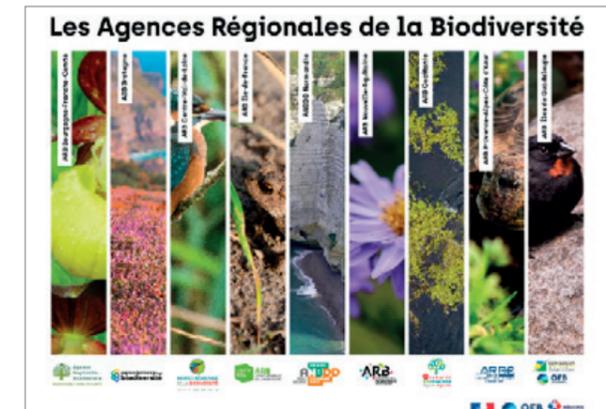
Les ateliers ont permis de faire le point sur l'avancée des projets, sur le positionnement des Agences sur l'accompagnement. En matière d'éducation à l'environnement, du dispositif TEN, des formations biodiversité, du biodiv tour, de la communication, de la connaissance...

Des projets en commun

Ce premier contact en présentiel a permis de mieux connaître ses interlocuteurs. Il résulte de cette rencontre qu'une animation de réseau plus régulière, avec une personne dédiée serait un atout pour faciliter des projets en commun.

Le Club ARB

Le « Club ARB » national est le lieu d'échange entre partenaires au niveau national et entre régions. Des réunions mensuelles ont lieu en visio-conférence dans le cadre des missions des directrices, directeurs d'Agence.



Service

Communication



**Actions
2022**



Le premier forum des partenaires de l'Agence

Comment réunir ses forces et quels moyens mettre en œuvre, pour agir ensemble et efficacement à la défense et la préservation de la biodiversité en BFC ? Tous les partenaires présents ont eu l'occasion d'échanger et de débattre pour proposer ou approfondir des pistes de solutions sérieuses.

La première édition du forum des partenaires de l'Agence Régionale de la Biodiversité a permis de faire le point sur les actions portées par l'Agence et les projets collectifs pour envisager ensemble les actions communes en faveur de la biodiversité.

Un temps institutionnel

Cette première édition s'est ouverte par le discours engagé de Stéphane Woynarowski Conseiller régional en charge de la biodiversité et l'eau et présent ici en tant que Président de l'Agence. Il a ensuite laissé sa place à Luc Terraz, le directeur de l'Agence, qui a dressé le bilan des actions menées depuis 2020 jusqu'à maintenant, en précisant que l'Agence s'était particulièrement renforcée en moyens humains cette année. Une autre intervention du chef de service connaissance et d'un partenaire de l'Agence, le Parc national de forêts ont clôturé ce moment commun.



Avancer ensemble

Après ce temps de présentations, les participants ont procédé à un speed meeting pour apprendre à mieux se connaître et échanger sur leurs missions transversales et débattre de ce qu'ils pourraient apporter au projet commun de l'Agence. « Préserver ensemble la biodiversité », c'est donc autour de cet enjeu commun que nos partenaires, engagés et motivés, se sont mobilisés pour le forum. Ils ont pu dialoguer et continuer à dessiner ensemble des partenariats qui semblent être essentiels pour avancer et agir sur un sujet qui fait sens. Durant cette journée, des moments conviviaux ont permis les échanges et le recueil des besoins des partenaires par rapport à l'Agence.

Liste des ateliers participatifs

- L'équipe a préparé des ateliers thématiques sur inscription, voici la liste des sujets abordés :
- Quelles sont vos attentes par rapport à l'Agence ? ;
 - Dresser ensemble le panorama des acteurs de la biodiversité ;
 - Comment connecter les entreprises aux projets : Mécénaturel ;
 - Quelles méthodes pour former les élus à la biodiversité ? ;
 - Comment évaluer son territoire avec des indicateurs infra-régionaux (départements et EPCI) ? ;
 - Participer au déploiement des Aires Terrestres Educatives (ATE) en BFC ! ;
 - Mutualiser et créer une dynamique, autour des expositions / outils en BFC.



EN CHIFFRES

74

Participants

1

Évènement associé au Festival des Solutions Ecologiques

7

Ateliers thématiques et participatifs



Communiquer pour la biodiversité

La lisibilité des missions de l'ARB et la visibilité de ses actions sont principalement mises en œuvre par une communication digitale axée sur le développement de contenus, la valorisation de ressources et par une communication papier éditorialisée ciblée.

En 2022, les outils de communication ont répondu à des axes prioritaires : être rassembleur, donner envie de mieux connaître les enjeux liés à la préservation de la biodiversité, s'engager !

Quelques points sur la communication en 2022

• L'outil socle : → [le site internet de l'Agence](#)

Grâce à une animation mensuelle régulière, le site internet de l'Agence a totalisé en 2022, plus de 17 000 vues.

• Les réseaux sociaux et le « hashtag » #BiodiversitéBFC

Ce mot-clé précédé du signe dièse (#), permet de centraliser le maximum de messages liés à la biodiversité dans la Région Bourgogne-Franche-Comté sur divers réseaux sociaux (notamment LinkedIn, Instagram et Twitter), dans un flux en constante évolution. La page LinkedIn est de plus en plus suivie et animée avec plus de 4 000 abonnés (chiffres 2022). La page Instagram et ses 1400 abonnés, fonctionne sous forme de diptyques et son nombre d'abonnés ne cesse de croître. L'ARB est également présente sur le réseau Twitter mais avec un nombre d'abonnés moindre, autour des 500. De manière générale et quelque soit le réseau utilisé, la réalisation des posts se fait dans un souci de cohérence graphique et esthétique où prime la qualité des images.

• NaturoScoop (en lien avec l'Observatoire Régional de la Biodiversité), dynamise l'animation des réseaux sociaux et propose des partenariats avec d'autres structures, en vulgarisant les indicateurs de la biodiversité afin d'accroître leur visibilité pour un large public.



→ [Découvrir NaturoScoop](#)

EN CHIFFRES

17 000

Visiteurs du site internet

4 000

Abonnés sur LinkedIn

12

Newsletters mensuelles

4

Communiqués de presse publiés

2

Évènements où l'ARB est identifiée comme partenaire



• L'ARB poursuit l'édition d'autres supports de communication, les réalisations les plus importantes pour l'année 2022 étant : la réalisation en interne de la déclinaison du livret des « 100 chiffres expliqués sur les espèces en BFC » (format papier et vidéo), le carnet thématique du loup (suite au CA thématique de février 2022) et un catalogue qui met en lumière 50 différents supports pédagogiques existants en région autour de la nature (suite à l'un des ateliers présentés au forum des partenaires).

Une newsletter mensuelle

→ [Voir les archives des newsletters](#)

Douze lettres d'information ont été envoyées au cours de l'année de 2022, présentant les actions, actualités, évènements ou publications. Cette lettre d'information de l'ARB compte plus de 500 abonnés (chiffre 2022) et connaît un vif succès avec un taux d'ouverture autour de 35% et un taux de clic autour de 65%. Cette newsletter mensuelle de la biodiversité est aussi pensée pour partager les actualités des partenaires volontaires qui dynamisent le réseau de la préservation de la biodiversité en BFC. En plus de la newsletter, des mailings plus ciblés ont été envoyés au cours de l'année.

Faire évoluer la communication

Affirmer le positionnement de l'établissement public comme un acteur cette fois installé (après l'arrivée de l'équipe en 2020), neutre et ouvert à tous : c'est l'axe fort de la communication, dans la lignée des orientations stratégiques de l'établissement. Le positionnement sera mis à jour et présenté dans un plan de communication pour 2023, avec des cibles prioritaires et un plan d'actions.

La communication a notamment accompagné le tournant de l'arrivée des outils de la connaissance au sein de l'Agence. Au vue de ces nouvelles missions, la communication doit aussi évoluer, pour donner aux publics les clés, afin de pouvoir s'approprier davantage les connaissances, pour agir et donner du sens aux actions menées. En matière d'outils, l'enjeu est (encore et toujours) d'optimiser l'expérience utilisateur des visiteurs en ligne sur le site internet, d'ici 2024.

Évènementiel

L'Agence a été confrontée, lors de sa création, à un contexte sanitaire complexe. L'année 2022 a ouvert la voie vers de nouvelles expériences en matière de rencontre avec le public et des partenaires, afin d'être mieux identifiée comme un acteur de la biodiversité. De nombreux évènements (disponibles p. 7-8) ont rythmé l'année et font de 2022 une année marquante pour l'ARB.



Supports de communication

Livret des 100 chiffres expliqués sur les espèces en BFC

[→ Consulter le livret](#)



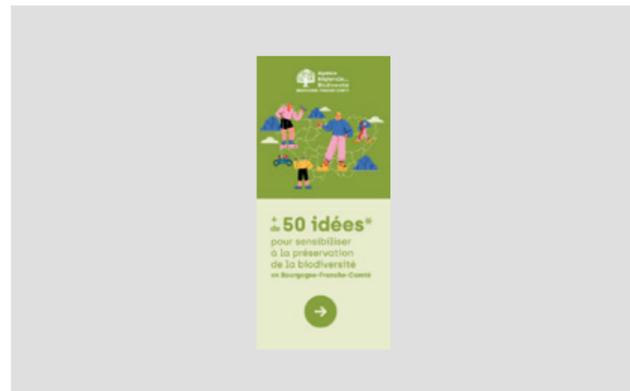
Carnet thématique #2
La présence du loup en BFC

[→ Consulter le carnet](#)



50 idées pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité via des outils empruntables

[→ Consulter l'article](#)



Mais aussi des plaquettes pour la nouvelle plateforme de géoservices Sigogne, pour Aires Terrestres Educatives, pour Entreprises Engagées pour la nature, des kakémonos pour l'Observatoire Régional de la Biodiversité...

Documents cadres

La Feuille de route a été produite et mise en page en janvier 2022. [→ Consulter la feuille de route](#)

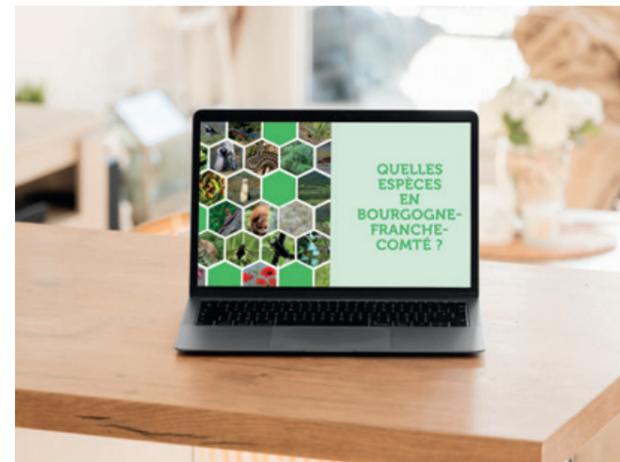
Le Rapport d'activité annuel compile et éditorialise l'ensemble des actions menées chaque année par l'ARB. Coordonné par la chargée de communication, il est le fruit des bilans établis par chacun des services de l'Agence, publiés sous la responsabilité du directeur de l'Agence.



Vidéos et replays de webinaires

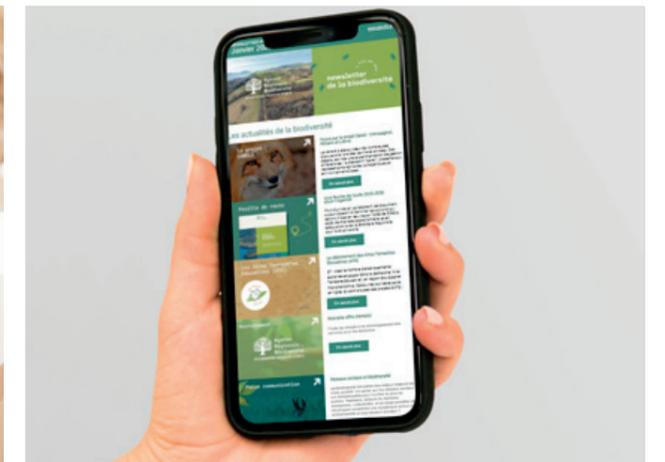
Abonnez-vous à notre page Youtube !

[→ Consulter la vidéo des 100 chiffres](#)



La newsletter mensuelle

Abonnez-vous ou consultez la page pour la lire uniquement



Stand évènementiel



N'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions participer à vos événements et vous présenter nos missions et projets.



Agence
Régionale de la
Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Découvrez notre
site internet

www.biodiversite-bfc.fr



sur LinkedIn : ARB-BFC



sur Twitter : ARB-BFC



sur Instagram : ARB-BFC

L'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté



Siège social : 4 square castan - CS 51857 - 25031 BESANÇON CEDEX



contact@arb-bfc.fr

Editeur : Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté,
4 square Castan - CS 51857, 25031 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication : Luc Terraz, ARB BFC
Directeur de la rédaction : Luc Terraz, ARB BFC
Mise en page : Amélie Magnin-Feysot, ARB BFC
Date de mise en ligne : Mars 2023



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

N I È V R E